



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 30
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Guillaume RUET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Festival Golden Coast - Edition 2025

Le festival de rap Golden Coast aura lieu les 05, 06 et 07 septembre 2025. Cet événement, festif et populaire, dont le nom évoque la Côte-d'Or, se prépare à accueillir pour sa deuxième édition un potentiel de 70 000 personnes durant ces 3 jours, au parc de la Combe à la Serpent, sur le site dit des Hautes Plates. Ce festival d'envergure, unique en France, s'installe comme une référence du genre, sorte de "Hellfest" du rap. Présenté pour la seconde fois au public, cet événement s'annonce cette année encore comme une plateforme incontournable pour célébrer le RAP en France. La diversité et la richesse de la scène rap seront mises à l'honneur, avec un programme riche a été dévoilé en décembre dernier. Des artistes issus du rap français, avec des références annoncées pour cette seconde édition découvriront ou (re)découvriront Dijon et sa métropole, les artistes locaux seront fortement représentés aussi pendant les 3 jours de festivité.

Et c'est Dijon métropole, territoire culturel, innovant et attractif, en phase avec son époque, à l'écoute de ses jeunes qui accueille ce grand festival français. C'est une chance pour Dijon, en termes de notoriété, d'attractivité. Ce festival c'est aussi des retombées économiques pour notre territoire : il permet de créer de l'emploi, avec 325 personnes embauchées, principalement en local mais aussi de faire travailler nos entreprises : 50 % du budget global de commandes/d'achat est réalisé auprès d'entreprises locales, 50 % des stands de restauration sont originaires du territoire, c'est aussi 1600 nuitées dans nos hôtels, nos chambres d'hôtes...Au-delà des concerts, le Golden Coast ce sont aussi de nombreux partenariats locaux, notamment avec la JDA, le DFCO.

Des navettes gratuites, des parkings, un camping au cœur du festival ...seront proposés et permettront au public de profiter pleinement de ce festival Golden Coast. Inscrit dans une démarche écoresponsable et respectueuse de la qualité et de la biodiversité du site, l'organisateur du Golden Coast s'engage à conclure une convention d'occupation du domaine public jusqu'en 2027, jointe au présent rapport, dans laquelle sont répertoriées toutes ses obligations en matière de préservation du parc.

De plus, afin de recevoir ces festivaliers dans de bonnes conditions : accueil, sécurité...ainsi que l'ensemble des structures scéniques des 3 scènes, mais aussi pour la mise à disposition des navettes de transport, des aménagements paysagers sont nécessaires et feront l'objet d'une réalisation par les services de la métropole, ainsi que par des entreprises extérieures. Du matériel en stock ou à louer sera mis à disposition le temps de la manifestation. Les dépenses engagées à ce titre par Dijon métropole sont présentées dans le tableau annexé au présent rapport.

L'organisation de cette manifestation repose sur un conventionnement jusqu'en 2027. Il convient donc de signer cette nouvelle convention avec l'association L'Ekip qui organise cette manifestation. La participation de Dijon métropole prendra la forme d'une subvention de 170 000 € à verser à l'association l'Ekip. Dijon métropole prendra en charge une partie de la logistique du Festival, notamment avec la mise à disposition des navettes de transport gratuites pour les festivaliers.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accorder** une subvention d'un montant de 170 000 € à l'association l'Ekip pour l'organisation à Dijon, de l'édition 2025 du festival de rap Golden Coast,
- **d'approuver** le projet de convention ci-joint, entre Dijon métropole, la ville de Dijon et l'association l'Ekip, en ce qu'elle accorde une subvention pour l'organisation de ce festival,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, toute modification de détail non susceptible de modifier son économie générale,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions
- **de préciser** que les crédits nécessaires seront ouverts au budget principal de Dijon Métropole au budget supplémentaire 2025, sous réserve de l'approbation de ce dernier par le conseil métropolitain de sa séance prévu le 26 juin 2025.

SCRUTIN

POUR : 36

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)